



Cré@vallée Nord - 371, boulevard des Saveurs
CS30001 - 24059 PÉRIGUEUX Cedex
Tél. : 05 53 08 88 88
Email : hoche@hoche.com

www.hoche.com

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice 2023

**BANQUE ALIMENTAIRE
DE LA DORDOGNE**
Exercice clos le 31 Décembre 2023

Ce rapport contient 25 pages

6, rue René Martrenchar - 33150 CENON
Tél. : 05 57 54 33 70

2, allée Alan Turing - 63170 AUBIERE
Tél. : 04 73 92 54 47

40, rue Lauriston - 75116 PARIS
Tél. : 05.53.08.88.88

H.AUDIT - SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RATTACHÉE À LA CRCC DE BORDEAUX
SAS AU CAPITAL DE 30 000 € - RCS PÉRIGUEUX 489 993 360 - SIRET 489 993 360 00069 - APE 6920Z

BORDEAUX • CLERMOND-FERRAND • PARIS • PÉRIGUEUX

BANQUE ALIMENTAIRE DE LA DORDOGNE

Chemin du Claud de l'Eau
24430 MARSAC-SUR-L'ISLE

A l'assemblée générale de l'association Banque Alimentaire de la Dordogne,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association BANQUE ALIMENTAIRE DE LA DORDOGNE, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERIGUEUX,
Le 15 Mai 2024

Le Commissaire aux comptes
H. AUDIT



Catalyne BOUTY
Associée

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.	85 231	72 416	12 815	18 980	
Autres immobilisations corporelles	271 690	246 659	25 031	36 898	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 617		1 617	167	
TOTAL (I)	358 538	319 075	39 463	56 045	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	25 148		25 148	20 446	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	31 462		31 462	27 598	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	16 233		16 233	15 974	
DISPONIBILITES	546 779		546 779	416 193	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 050		1 050	101
	TOTAL (II)	620 671		620 671	480 312
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	979 209	319 075	660 134	536 357	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an				167	

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	2 234	2 234
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	191 622	167 999
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	19 653	19 653
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	10 183	23 623	
	Total des fonds propres (situation nette)	223 692	213 509
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	16 827	25 119
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	16 827	25 119
	Total des fonds propres	240 519	238 629
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	313 940	233 631
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	48 000	30 000
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	361 940	263 631
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	15 000	15 000
	Total des provisions	15 000	15 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 684	12 214
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	14 773	6 617
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 218	267
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	42 675	19 097
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	660 134	536 357
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	10 182,93	23 623,15
(1) Dont à moins d'un an	42 675	19 097	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	105 170	87 589
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	249 466	384 794
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	48 581	37 883
	Mécénats	6 062	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	2 644	2 491
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	251	1 702
Utilisations des fonds dédiés	65 650	33 638	
Autres produits	267	15	
	Total des produits d'exploitation	478 091	548 111
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	40 426	40 695
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	32 684	
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	162 338	142 272
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 606	286
	Salaires et traitements	54 452	54 522
	Charges sociales	7 097	8 290
	Dotation aux amortissements et dépréciations	18 032	23 728
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	163 959	263 631
Autres charges		33	
	Total des charges d'exploitation	480 594	533 458
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 503)	14 654

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION			(2 503)	14 654
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		273	148
	Autres intérêts et produits assimilés		4 305	1 041
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers			4 578	1 189
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER			4 578	1 189
RESULTAT COURANT avant impôts			2 075	15 843
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		245	2 382
	Sur opérations en capital		8 293	11 941
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels			8 538
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		430	6 542
	Sur opérations en capital			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total des charges exceptionnelles			430	6 542
RESULTAT EXCEPTIONNEL			8 107	7 780
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			491 207	563 623
TOTAL DES CHARGES			481 024	540 000
EXCEDENT ou DEFICIT			10 183	23 623
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature			3 285 975	3 035 783
Prestations en nature			75 535	35 519
Bénévolat			614 599	652 149
TOTAL			3 976 109	3 723 450
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature			3 285 975	3 035 783
Mise à disposition gratuite de biens				29 904
Prestations			75 535	5 615
Personnel bénévole			614 599	652 149
TOTAL			3 976 109	3 723 450

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de 660 134 euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de 491 207 euros
 - un total charges de 481 024 euros

 - dégage un excédent de 10 183 euros

L'exercice considéré :

- débute le 01/01/2023
- finit le 31/12/2023
- et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la Banque Alimentaire de la Dordogne.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées au moyen mis en oeuvre

Les banques alimentaires ont été fondées sur les principes de gratuité, de partage, de don, de lutte contre le gaspillage alimentaire, de bénévolat et de mécénat.

Affiliée à la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA), la Banque Alimentaire de la Dordogne a été créée en 1995.

Elle est aujourd'hui animée par 45 bénévoles permanents, 4 salariés et 1 personne en mission de Service Civique qui s'investissent tout au long de l'année.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 660 134 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 491 207 euros et un total charges de 481 024 euros, dégageant ainsi un résultat de 10 183 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC 2014-03, dans le compte #131000 "subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte #777000.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 361 940 Euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Contribution volontaire

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 16 524 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire fixé par la FFBA en fonction de la catégorie et correspond à un montant de 615K€. L'association bénéficie de prestations de services à hauteur de 75,5K€ dont une mise à disposition de locaux incluse.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires versés au commissaire aux comptes s'élève à 2 400 Euros.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	85 231					85 231
	Instal., agencement, aménagement divers	87 444					87 444
	Matériel de transport	173 466					173 466
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 781					10 781
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	356 921					356 921

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	Valeurs brutes début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2023

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	167		1 450			1 617
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	167		1 450			1 617

TOTAL	Valeurs brutes début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2023
	357 088		1 450			358 538

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	66 251	6 165		72 416
Autres instal., agencement, aménagement divers	78 337	3 447		81 784
Matériel de transport	148 714	7 375		156 089
Matériel de bureau, mobilier	7 740	1 046		8 786
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	301 043	18 032		319 075
TOTAL	301 043	18 032		319 075

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	15 000			15 000
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15 000			15 000	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		15 000			15 000
Dont dotations et reprises <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 617		1 617
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	25 148	25 148	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations				
Débiteurs divers	31 462	31 462		
Charges constatées d'avance	1 050	1 050		
TOTAL DES CREANCES	59 277	57 660	1 617	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	26 684	26 684		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	9 592	9 592		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 166	5 166		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	15	15		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	1 218	1 218		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	42 675	42 675			
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	2 234				2 234
Fonds propres avec droit de reprise	167 999		23 623		191 622
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	19 653				19 653
Autres réserves					
Report à nouveau		23 623	(23 623)		
Excédent ou déficit de l'exercice	23 623	(23 623)	10 183		10 183
Situation nette	213 509		10 183		223 692
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	25 119			8 293	16 827
Provisions réglementées					
TOTAL	238 629		10 183	8 293	240 519

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	97 981					97 981	
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	70 000					70 000	
DISTRIBUTION DE DENREES	65 650		65 650				
ACTION ETUDIANT		30 000				30 000	
AXA ACHATS DE DENREES		10 000				10 000	
CREDIT MUTUEL ACHATS DENRE		9 500				9 500	
CREDIT MUTUEL EXTENSION		12 500				12 500	
SUBV PROGRAMME ACTION 304		83 959				83 959	
Contributions financières d'autres org.							
EXTENSION	30 000	18 000				48 000	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	263 631	163 959	65 650			361 940	

Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	71 476			71 476
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	71 476			71 476
Quotes-parts virées au compte de résultat	46 356	8 293		54 649

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 050
LOYER	01/01/2024 31/01/2024	1 050	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 050

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Concours publics et subventions

31/12/2023

Etat exprimé en euros

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation	20 359	83 959	31 240		113 908	249 466
Subventions d'investissement						
TOTAL	20 359	83 959	31 240		113 908	249 466

Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
AUTRES FINANCEURS		80 000	
CPAM		4 833	
FEAD		20 359	
SUBV ETAT		83 959	
ASP CUI		5 566	
ABANA		23 509	
DEPARTEMENT		13 500	
COMMUNES		17 740	
Totalisation		249 466	

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
DONS PRODUITS	2 529 849	1 981 977
STOCKS PRODUITS	756 126	1 053 806
	3 285 975	3 035 783
Prestations en nature		
PRESTATIONS	60 071	5 615
LOYERS	15 464	29 904
	75 535	35 519
Bénévolat		
BENEVOLAT	614 599	652 149
	614 599	652 149
Total	3 976 109	3 723 450

Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
STOCKS DE PRODUITS ALIMENTAIRES	756 126	1 053 806
DONS PRODUITS	2 529 849	1 981 977
	3 285 975	3 035 783
Mise à disposition gratuite de biens		
LOYERS		29 904
		29 904
Prestations		
PRESTATIONS DE SERVICE	60 071	5 615
LOYERS	15 464	
	75 535	5 615
Personnel bénévole		
BENEVOLAT	614 599	652 149
	614 599	652 149
Total	3 976 109	3 723 450

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	1.1 Cotisations sans contrepartie	3 366	3 400
	1.2 Dons, legs et mécénat		
	- Dons manuels	48 581	37 883
	- Legs, donations et assurances-vie		
	- Mécénat	6 062	
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	2.1 Cotisations avec contrepartie	100 409	82 776
	2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	2 644	2 491	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	6 486	5 499	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	257 758	396 235	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	251	1 702	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	65 650	33 638	
	Total des produits par origine	491 207	563 623
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES		
	1.1 Réalisées en France		
	- Actions réalisées par l'organisme	82 882	43 381
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
	1.2 Réalisées à l'étranger		
	- Actions réalisées par l'organisme		
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	216 151	209 260
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	18 032	23 728
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES		
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	163 959	263 631	
7 - VALEURS NETTES COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES			
7.1 Autres produits liés à la générosité du public			
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public			
	Total des charges par destination	481 024	540 000
	EXCEDENT OU DEFICIT	10 183	23 623

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	Bénévolat	614 599	652 149
	Prestations en nature	75 535	35 519
	Dons en nature	3 285 975	3 035 783
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
	Prestations en nature		
Dons en nature			
Total des produits par origine		3 976 109	3 723 450
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
	Réalisées en France	3 976 109	3 723 450
	Réalisées à l'étranger		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
Total des charges par destination		3 976 109	3 723 450